



Lettre d'info sécurité routière

Tarn – avril 2014 – n° 20

Édito

Être motard...

Une moto, des paysages extraordinaires dans des espaces qui paraissent infinis, une veste Harrington, un T-shirt et une paire de jeans, une impression de liberté absolue... James Dean dans « La fureur de vivre », rebelle sans cause, en est l'archétype, même si cette évocation date des années 1950.

Malheureusement, si on se réfère à ces petits films de la prévention routière, volontiers spectaculaires pour marquer les esprits, cet aspect idyllique, et maintenant mythique, pourrait se terminer par un coup de frein brutal, un choc violent et l'irruption d'un monde beaucoup moins « glamour », dans un décor devenu noir et blanc, avec le Samu, les urgences hospitalières, et l'évocation en filigrane du chagrin et de la mort. Pour un membre des professions de santé, la pratique de la moto se résume souvent à cet aspect là, et je me souviens encore de mon professeur de néphrologie à Lariboisière, qui lors de ses cours magistraux, nous félicitait et nous encourageait à poursuivre cette pratique, nous affirmant, dans un humour noir grinçant, que nous étions ses meilleurs fournisseurs de reins pour les greffés en attente...

Il n'y a cependant pas de fatalité, et si nous ne pouvons réduire les risques à néant, nous pouvons les minimiser, ne serait-ce qu'en prenant en compte certains paramètres, rappelés avec beaucoup de patience et de pédagogie tous les ans aux motards volontaires, par la police nationale et la gendarmerie nationale lors de leurs très conviviales journées de sensibilisation, organisées au printemps et à l'automne sur Albi.

Dans un premier temps, réaliser que nous ne sommes pas dans le Grand Ouest américain. Que nous devons **partager la route** avec un nombre important, à la croissance exponentielle, d'autres usagers. Se souvenir qu'une des premières règles de conduite pour un motard est l'anticipation, en particulier sur des infrastructures routières pas forcément optimales pour des deux-roues. Se rappeler ensuite que, du fait même de cette notion de « partage », il y a des règles, reprises dans un Code bien nommé, le Code de la route, règles que nous ne sommes pas censés ignorer, mais qui évoluent, changent, ce qui justifie une mise à jour régulière de nos connaissances.

Dans un deuxième temps, **apprendre à maîtriser nos machines**, apprendre à en connaître le comportement. On ne pilote pas une Suzuki GSXR ou une Hayabusa comme un Honda Crosstourer Varadero. Les sorties en groupe avec des motards confirmés ayant le même type de machines, les formations sur circuit, sont bien préférables à une grande frayeur en sortie de virage tout seul sur une départementale et une arrivée impromptue aux urgences...

Enfin, **utiliser l'équipement**, point essentiel dont le défaut est à l'origine de bien des souffrances alors même que l'accident aurait pu se résumer à l'expression populaire « plus de peur que de mal ». Ce ne sont pourtant que de simples règles de bon sens... Il n'y a pas de « petit » trajet à moto ! Que l'on fasse 300 mètres sur un parking, 3 kilomètres pour aller chercher le pain ou 300 kilomètres pour une randonnée, que l'on soit en solo ou en duo, on doit s'équiper de la même façon, pilote ET passager. Des bottes montantes ou au moins des bottines avec une protection des chevilles, un pantalon en cuir ou en tissu renforcé en Kevlar pour ne pas finir pelé à la moindre glissade, un blouson réfléchissant avec ses protections épaules et coudes et une dorsale intégrée, des gants, un casque intégral (un casque « jet » ne protège pas d'une fracture complexe de la mandibule, avec le risque de s'alimenter « mixé » jusqu'à la fin de ses jours...).

Et si on hésite à mettre tout cet « attirail » pour aller chercher le pain, il vaut mieux savoir y renoncer et y aller à pied ou prendre la voiture. De même, si on hésite à remettre son casque pour déplacer sa moto sur un parking un peu sablonneux en bord de mer (expérience vécue), souvenons-nous qu'il vaut mieux avoir un peu chaud pendant 5 minutes plutôt que de ruiner ses vacances (et par la même occasion celles de nos amis) par une prise de risque inconsidérée. Il n'y a aucune honte à simplement respecter ces règles simples et à convaincre nos amis à en faire de même.

C'est par une formation initiale et continue de qualité, par le partage d'expériences au sein d'une communauté solidaire, par l'amélioration des infrastructures routières liée à ce retour d'expérience, que nous parviendrons à toujours faire progresser la sécurité des motards en diminuant l'accidentologie et sa gravité. Et c'est seulement ce comportement responsable qui évitera à l'État de devoir légiférer pour nous imposer ce que le bon sens aurait du fort logiquement nous conduire à faire spontanément.

Bonne route à tous et amitiés motardes !

Docteur Étienne Moulin

Président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins du Tarn



Les chiffres de l'accidentologie du mois de mars 2014

	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés hospitalisés
Mars 2014 provisoire	10	4	7	7
Mars 2013	16	2	24	14
Variation	- 6	+ 2	- 17	- 7
Tendances	↘	↗	↘	↘

Cumul depuis le début de l'année	Accidents corporels	Tués	Blessés	dont blessés hospitalisés
2014 provisoire	30	8	27	25
Même période 2013	31	4	44	28
Evolution	- 1	+ 4	- 17	- 3
Tendances	↘	↗	↘	↘

Les chiffres des radars fixes du mois de mars 2014



Nombre d'infractions relevées

	Mars 2014					Cumul depuis le début de l'année		
	Dépassement de vitesse					Total	2014	2013
	< 20km/h	Entre 20 et 30km/h	Entre 30 et 40km/h	Entre 40 et 50km/h	> 50km/h			
Le Garric	32	6	4	6	1	49	67	36
Puylaurens	14	1	0	0	0	15	25	23
Massac Séran	28	2	0	0	0	30	89	34
Cunac	63	5	0	0	0	68	154	77
Maurens Scopont	30	3	2	1	0	36	89	85
Puygouzon	91	3	5	0	1	100	237	232
Albi vers Toulouse	41	3	0	0	0	44	195	291
Albi vers Carmaux	119	3	1	0	1	124	342	426
Palleville	67	7	2	0	0	76	182	107
Castres	84	3	0	0	0	87	233	143
Sorèze	3	0	0	0	0	3	6	4
Montgaillard	19	1	0	0	0	20	29	47
Lisle sur Tarn	40	0	0	0	0	40	112	119
Saint Germier	51	4	2	1	0	58	117	159
Giroussens	66	2	0	0	0	68	168	194
Lisle sur Tarn	23	0	0	1	1	25	64	44
Lescure vers Carmaux	359	2	0	1	0	362	980	114
Lescure vers Albi	474	26	11	7	9	527	1 439	145
Moulares	15	0	0	0	0	15	36	189
Técou	6	0	0	0	0	6	6	53
Sainte Croix	70	4	0	0	0	74	171	361
Sauveterre	38	1	0	0	0	39	159	211
Labessière Candeil	19	0	0	0	0	19	46	43
Le Fraysse	642	28	2	1	0	673	1 949	2 288
Lempaut	26	1	1	0	0	28	99	Non installé
Livers Cazelles	4	0	0	0	0	4	22	Non installé
Graulhet	157	4	2	0	1	164	432	251
Saint Lieux Lès Lavaur	85	11	0	0	1	97	257	131
Castres	4	1	0	0	0	5	13	8
Dénat	354	2	0	0	0	356	848	1 223
Lisle sur Tarn	50	1	0	0	0	51	114	Non installé
Marsal	41	1	0	0	0	42	131	Non installé
Burlats	14	0	0	0	0	14	48	Non installé

«La bonne conduite des seniors»

24 mars à Carmaux

L'association « Les riverains du Cérou » a organisé une journée de prévention à l'attention des seniors, venus nombreux pour une révision de leurs connaissances dans le domaine de la sécurité routière. Cette journée studieuse a permis de traiter le code de la route et ses nouveautés, la vision, les temps de réaction, le temps d'élimination de l'alcool ainsi que la conduite en situation réelle avec un moniteur d'auto-école.

Partenaires : Commissariat de police de Carmaux, Prévention routière, Syndicat des pharmaciens, ville de Carmaux, IDSR, préfecture.

«La route et ses dangers»

25 mars au lycée Jacques Durand de Puylaurens



Les 120 élèves des classes de 3ème (14/16 ans) ont pu approfondir leurs connaissances du code de la route et apprendre à faire face aux situations d'urgence en deux-roues motorisés grâce aux deux simulateurs de conduite. Les conduites à risques et un rappel à la loi étaient aussi à l'ordre du jour.



Partenaires : Gendarmerie nationale, Éducation nationale, SDIS, Conseil général, Familles rurales de Puylaurens, prévention MAIF, APAJ/ZEBU, IDSR, préfecture.

«Opération prévention routière»

27 mars au collège Barral de Castres

Depuis cinq ans, ce collège organise une journée de sensibilisation aux risques routiers pour ses élèves. Alternant ateliers et témoignages, cette action vise à faire prendre conscience aux jeunes que l'on se protège en respectant les règles du Code de la route. Les conduites à risques ont été largement abordées.

Partenaires : Éducation nationale, Associations Prévention routière et APAJ/ZEBU.

«Prévention sécurité routière et conduites addictives» **28 mars au lycée Rascol à Albi**

230 élèves de secondes, premières et post bac ont bénéficié de cette action de prévention axée essentiellement sur les conduites à risques (alcool et stupéfiants) et leurs conséquences dans leur vie et celle des autres.

Partenaires : Éducation nationale, association Marilou, préfecture.

«Foire d'Albi» **29 mars au 6 avril**

La foire d'Albi est l'occasion d'informer les promeneurs sur les règles de sécurité routière. Les fonctionnaires des forces de l'ordre, avec leur professionnalisme, étaient présents pour animer des ateliers ludiques et répondre aux questions diverses et variées. Un public nombreux s'est présenté sur leurs stands.

